



**ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE & EXTRAORDINAIRE**  
**Samedi 30 avril 2016 - MOULINS**

**Présents :**

Comité directeur Claude GOURLIER (président)  
Marie-Noëlle RAY (secrétaire générale)  
Rolande TUSSEAUD (trésorière)  
Eric BRAUD (vice-président)  
Laurent DUPUIS  
Joël LECOQ  
Martine MANSE  
Eliane RIVIÈRE

Déléguée Eliane PÉROCHE

Invités Pierre MENAND (Président de ligue)  
Olivier BUSNEL (Conseiller Technique Sportif Régional)  
Pierrette MARGOTAT (membre d'honneur de l'Assemblée Générale)

**Excusés :**

Commission David VLAJ (instructeur de Ju Jitsu)

Invités Gérard DÉRIOT (Président du Conseil Départemental, Sénateur de l'Allier)  
Corinne TREBOSC-COUPAS (Vice-présidente du Conseil Départemental Chargée des Sports)  
Pascale DOUCET (Directrice de la D.D.C.S.P.P)  
Pierre-André PÉRISSOL (Maire de Moulins)

**Autres personnes excusées**

Annie AUVITY, présidente du JKB Montluçon,  
Pierre LAGIER, président du JC Désertines,  
Lucien SIMON, professeur

**Clubs représentés par le président ou un mandataire et/ou l'enseignant et/ou un mandataire :**

- AS CÉRILLY, ASJ COMMENTRY, CS COSNE, EJJ CUSSET, JC DÉSSERTINES, EAM DOMPIERRE, ASPPT MONTLUÇON, CSLG MONTLUÇON, ASPPT MOULINS, JC MOULINS, JC SAINT-POURÇAIN, JL SAINT-POURÇAIN, EJK SAINT-YORRE, EAM VARENNES, ASG VICHY, JC VICHY, YZEURE JUDO.

## Article 7

Pour délibérer valablement l'assemblée générale doit réunir au moins un tiers de ses membres ou un tiers des voix.

Nombre total de clubs affiliés : 32                      Nombre total de voix : 840  
Nombre de clubs présents ou représentés : 17              Nombre de voix : 530

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

### 1. Approbation du PV de l'AG précédente du 17/05/2015

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 17 mai 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### 2. Rapports du comité directeur

#### ❖ Rapport moral par le président Claude GOURLIER

Après trois années de baisse régulière, le nombre de licenciés repart à la hausse (+ 51) sans que l'on puisse véritablement avancer une explication, ces variations de nos effectifs étant vraisemblablement liées avant tout à la démographie du département.

La dématérialisation de la licence a sans doute favorisé cette légère augmentation mais si les inscriptions ont été enregistrées beaucoup plus rapidement que les années précédentes, le besoin de professeurs et de dirigeants est toujours aussi préoccupant.

La formation de nouveaux enseignants reste donc une priorité et un effort sur la communication devra être fait.

De même des actions seront mises en place pour venir en aide aux dirigeants. L'optimisation de l'utilisation du site Web fait partie des solutions envisagées.

La fusion des ligues Auvergne et Rhône-Alpes, avec leur nouveau périmètre engendrant de nouvelles contraintes, n'est pas sans susciter quelques inquiétudes. Des aménagements devront être opérés, voire un nouveau mode de fonctionnement. Cela étant, la collaboration déjà engagée entre les équipes techniques régionales respectives (Olivier Busnel d'une part et Guy Delvingt d'autre part), nous rassure quant à notre capacité à nous organiser pour la saison prochaine.

La fréquentation en compétition diminue chaque année un peu plus. Il n'existe plus de phase départementale pour les juniors, faute de participants et le comité envisage de regrouper les seniors directement en ligue.

La coupe « minimales » par équipes de département par contre, et la mise en place du circuit régional « benjamins » sont de puissants moteurs de développement. Des stages et regroupements ont été programmés cette

année mais plusieurs d'entre eux ont dû être annulés. Ce point sera amélioré la saison prochaine.

L'école d'arbitrage, quant à elle, donne toute satisfaction et la mise en place du nouveau logiciel de tirage au sort apporte un réel confort à la gestion des compétitions. Le comité a donc complété l'équipement informatique (écrans et ordinateurs) pour faire fonctionner cinq tapis.

Enfin le soutien des clubs organisateurs de compétitions est un facteur important de la réussite de nos manifestations et du développement du judo dans le département.

De même l'organisation, par les clubs, d'animations poussins / mini-poussins est un élément fédérateur qu'il ne faut pas négliger. C'est pourquoi le comité subventionne, moyennant le respect de quelques critères, les clubs souhaitent s'engager.

Pour terminer, l'ouverture à la rentrée 2016 de la section sportive à Saint-Pourçain / Sioule aux élèves de 6<sup>ème</sup> devrait permettre un recrutement plus pertinent et favoriser un niveau de performances satisfaisant. Les résultats sportifs de cette année ont été encourageants et il convient de pérenniser le dispositif. Les partenaires et intervenants ayant changé au cours de cette troisième année d'existence, une nouvelle convention, ou à défaut un avenant, devra être adopté.

Avec la fin d'une olympiade, 2016 marque le soixante-dixième anniversaire de la fédération. Les clubs sont invités à participer à toute manifestation qui pourrait être organisée à cette occasion.

#### ❖ Rapport d'activité par la secrétaire générale Marie-Noëlle RAY

- *Quatre compétitions ont été organisées :*

1. Le 18 octobre 2015 à St Pourçain : animation pour les minimes
2. Le 24 janvier 2016 à Varennes/Allier : le championnat de France cadets, cadettes « Trophée Crédit Lyonnais » suivi de la 1<sup>ère</sup> compétition du circuit régional benjamins / benjamines
3. Le 31 janvier 2016 à Moulins : la coupe inter régionale minimes suivi du championnat de France séniors.
4. Le 20 mars 2016 : troisième compétition du circuit régional benjamins / benjamines suivi de la coupe Kata et de la coupe Jujitsu.

- *Stages d'athlètes :*

Benjamins :

Seulement un stage a pu avoir lieu (le 13 avril 2016 au COSEC de Bellerive/Allier) les autres ayant dû être annulés du fait d'indisponibilités de dernière minute de salle ou de professeur.

Minimes :

Le 26 octobre 2015 à Saint Pourçain

Les 15, 16 et 17 février 2016, stage régional de Ceyrat.

Les 9, 10 et 11 avril 2016 au C.R.E.P.S. de Bellerive.

Les 11, 12 et 13 au stage régional de Ceyrat.

- ***Stages d'arbitrage :***

Le 4 octobre 2015 : stage de rentrée à Yzeure.

Les 20 et 21 octobre 2015 au CREPS de Bellerive.

Les 22 et 23 février 2016 au CREPS de Bellerive.

- ***Stages Jujitsu :***

Le 28 février 2016 à Yzeure

Le 1<sup>er</sup> mai 2016 à Lurcy-Lévis

- ***Animations poussins :***

Le 12 décembre 2015 à Commentry

Le 20 février 2016 à Yzeure

Le 26 mars 2016, à Cerilly

Le 26 mars 2016 à Tronget

- ***Tournois***

Orléans, le 30 avril 2016. La sélection des participants se fera lors du stage départemental au CREPS (9,10, 11 Avril 2016). Les frais de transport sont partagés avec le Puy de Dôme.

- ***Equipes Minimes de département***

Participation à la Coupe de France les 21 et 22 mai 2016, à Ceyrat : le département présentera deux équipes complètes.

- ***Stages de dirigeants***

Aucun stage dirigeant n'a été réalisé cette saison.

- *Section sportive à la cité scolaire Blaise de Vigenère à Saint-Pourçain/Sioule :*

La section sportive de la cité scolaire Blaise de Vigenère de Saint-Pourçain accueille des élèves issus de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup>.

❖ **Rapport financier par la trésorière Rolande TUSSEAUD**

Le résultat dégagé pour l'exercice 2015 est un excédent de 1 630.65 Euros. Il est proposé d'affecter ce résultat aux fonds associatifs qui seront ainsi portés de 18 045.86 Euros à 19 676.51 Euros.

Les produits d'exploitation 2015 sont de 29 878.51 Euros.  
Les charges d'exploitation 2015 s'élèvent à 28 247.86 Euros contre 34 213.60 Euros en 2014, soit une diminution de 5 965.74 Euros.

Le prévisionnel 2015 était de 30 440.00 Euros en produits et en charges.  
Les produits réalisés sont de 29 878.51 Euros.  
Les charges réalisées sont de 28 247.36 Euros.

Le prévisionnel 2016 révisé affiche un montant de 32630.00 Euros.  
Le prévisionnel 2017 est établi avec un budget de 34 030.00 Euros.

**3. Rapport des vérificateurs aux comptes D. CARLIER et G. GAZUT**

Les vérificateurs aux comptes notent qu'il manque quelques justificatifs sur les mois de mars et octobre.

De même une facture n'a pas été éditée pour le stage de Ceyrat.

Ils proposent la mise en place, lors des compétitions, d'une fiche d'émargement pour les arbitres et commissaires sportifs en contrepartie du paiement de leurs vacations.

Le Comité prend note de ces observations.

**4. Vote d'approbation valant quitus de gestion au comité directeur**

Les rapports du comité directeur sont approuvés à l'unanimité.

Le quitus de gestion est donné au comité directeur.

L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité.

## 5. Cotisation club

Ainsi qu'il avait été évoqué lors de la précédente assemblée générale, le président présente 5 modes de calcul permettant de fixer le montant de la cotisation.

Les représentants des clubs toutefois demandent de surseoir et d'attendre la fusion des ligues pour se prononcer.

**La cotisation est maintenue à 75.00 Euros**

Approuvé moins une voix.

## 6. Rapport d'activité des commissions

### ❖ Commission sportive par Eric BRAUD

#### • **Benjamins**

##### ○ **Coupe régionale benjamins du 8 novembre 2015**

13 podiums ont été remportés, 3 chez les féminines et 10 chez les masculins.

##### ○ **Circuit régional benjamins**

Il comporte 8 rencontres réparties sur les 4 départements.

#### • **Minimes**

13 podiums ont été remportés lors des compétitions.

##### Places de 1<sup>er</sup> pour :

Juliette DIOLLOT (YZEURE JUDO), Océane HELIES (E.J.J CUSSET), Jillian NGUYEN (J.C. SAINT-POURÇAIN), Romain LE ROUX (YZEURE JUDO) et Brian SIEGENTHALER (C.S. COSNE)

○ Tournoi d'Orléans par équipe de département le 30 avril prochain. Une « Ranking liste » permettra de faire les sélections.

○ La Coupe de France Equipes Minimes aura lieu à Ceyrat les 21 et 22 mai

#### • **Cadets / cadettes**

4 cadets se sont qualifiés pour le championnat de France

Elisa AUCLAIR (YZEURE JUDO)  
Alexis AZEMA (ASPTT MOULINS)

Antoine DE ROOVER (JC LURCY-LÉVIS)  
Clara SADRIN (JC LURCY-LÉVIS)

- **Juniors**

- Coupe régionale à St Martin d'Hères :

- 1<sup>er</sup> DELMAS Luc (SAINT-YORRE) en - 60 kg

- 3<sup>ème</sup> Laurine CARLIER Laurine (YZEURE JUDO) en - 63 kg

- 1<sup>ère</sup> Chloé CARLIER 1<sup>ère</sup> (YZEURE JUDO) en + 78 kg

- **Seniors**

- Coupe régionale à Ceyrat :

- SIGNORET Jérémy (CSLG Montluçon) : 2<sup>ème</sup> en - 60 kg

- SIGNORET Jérémy (CSLG Montluçon) : 1<sup>er</sup> en - 66 kg

- NIEUVIARTS Gaston (YZEURE JUDO) : 3<sup>ème</sup> en - 73 kg

- CARLIER Laurine (YZEURE JUDO) : 2<sup>ème</sup> en - 63 kg

- DA ROCHA Manon (JKB Montluçon) : 1<sup>ère</sup> en - 70 kg

- **Ceintures de couleurs**

- GOSSET Ludovic (ASPTT Moulins) : 3<sup>ème</sup>

- CHAPPE Laurent (JC Saint-Pourçain) : 3<sup>ème</sup>

- LAMANDN Céline (Yzeure JUDO) : 3<sup>ème</sup> en - 57 kg

- PETITJEAN Charlène (Yzeure Judo) : 1<sup>ère</sup> en - 63 kg

**DIVERS RÉSULTATS**

Coupe régionale VETERAN

- 73 kg VLAJ David 1<sup>er</sup> (JC Lurcy-Lévis)

- 73 kg LANGLOIS Fabrice 3<sup>ème</sup> (Yzeure Judo)

- 90 kg GOSSET Ludovic 2<sup>ème</sup> (ASPTT Moulins)

- 90 kg CHAPPE Laurent 3<sup>ème</sup> (Saint Pourçain)

Coupe régionale NE WAZA

- 100 kg DUPUIS Laurent 1<sup>er</sup> (JC Saint-Pourçain)

Coupe régionale KATA

- 1<sup>er</sup> DUPUIS Laurent et PURSEIGLE Guillaume (JC Saint-Pourçain).

***Félicitations à ...***

Armelle GONSARD (JC Saint-Pourçain) qui accède à la 1<sup>ère</sup> division.

Alexis AZEMA (ASPTT Moulins) pour sa 3<sup>ème</sup> place au Master International de Brême (Allemagne).

Alain SIGNORET (CSLG Montluçon) pour sa 3<sup>ème</sup> place aux Championnats du Monde Vétérans.

❖ **Commission arbitrage par Frédéric GOUBY**

- L'effectif complet est de 58 personnes :

18 arbitres titulaires,  
15 commissaires sportifs titulaires,  
25 élèves en formation à l'école d'arbitrage et de commissaires.

La formation s'effectue lors des 3 stages répartis dans l'année.  
13 clubs sont représentés.

- Concours

**Coupe de jeune arbitre cadet**

1<sup>er</sup> Benjamin AUPEST (ASPTT MOULINS)  
2<sup>ème</sup> Nicolas BONTEMPS (JC-GANNAT)  
3<sup>ème</sup> Clara SADRIN (LURCY-LEVIS),

**Coupe du jeune arbitre minime**

1<sup>er</sup> Benjamin AUPEST (ASPTT MOULINS),  
2<sup>ème</sup> Théo BONTEMPS (JC GANNAT),

- Promotions  
F3 Sofiane KOUBA (YZEURE JUDO)  
  
F1 Charlène PETITJEAN (YZEURE JUDO)  
F1 Clara SADRIN (LURCY-LEVIS)

❖ **Commission Culture Judo par Jean-Pierre FANTIN**

- Cérémonie des vœux  
Recentrée désormais depuis la saison passée sur la région, la cérémonie des vœux s'est tenue le 23 janvier 2016 avec la traditionnelle remise des diplômes. 200 judokas participaient et ont pu assister aux différentes démonstrations.
- Formation Kata  
Il est souhaité qu'elle soit conservée en l'état malgré l'AURA



## 7. Présentation des décisions issues de l'AG Fédérale du 03/04/2016 (Nantes)

- ❖ Le prix de la licence pour la saison 2016 – 2017 est fixé à **37 €**
- ❖ Régularisation du Règlement intérieur Fédéral

### Art 23 : interdiction

Les clubs affiliés et les licenciés de la fédération ne peuvent, en aucun cas, accepter de participer à toute action, notamment à des réunions (entraînements, compétitions, **animations dont les** passages de grades **kyu**) auxquelles participeraient aussi des non-licenciés ou des clubs non affiliés ou qui ne sont pas autorisées :

### Art 7 : élection du conseil d'administration fédéral

[...]

Le conseil d'administration comprend 33 membres élus au titre du comité directeur et du conseil **national** des ligues. [...]

[... ] 7b) Le conseil national comprend 16 membres. Il est composé des présidents en exercice des ligues (13) et des organes internes tel que le CNKDR (1), d'un représentant supplémentaire de la ligue d'Ile de France et d'un représentant des DOM-TOM. Leur élection par leur organisme d'origine valide leur candidature au conseil **national** des ligues. [...]

### Article 19 : conseil de ligue « culture judo »

Le conseil de ligue « culture judo » est composé par des membres ceinture noire : le vice-président **culture judo** élu à ce titre au sein de l'organisme territorial délégataire de gestion, un haut gradé désigné par le comité directeur de la ligue et un membre désigné par chaque comité directeur de chaque organisme territorial délégataire de proximité.

Le vice-président de l'organisme territorial délégataire de gestion élu au titre de la catégorie ceinture noire, titulaire du 3e dan minimum, est responsable du conseil « culture judo ».

Préambule :

[...]

Les fonctions de président, de membres de bureau des organismes territoriaux et organes internes fédéraux ne sont pas accessibles aux membres des comités directeurs **organes dirigeants** qui exercent une fonction rémunérée de manière directe ou indirecte au sein d'associations affiliées ou qui assument la fonction d'enseignant principal de disciplines relevant de la fédération. [...]

- ❖ Règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage.

Un nouveau règlement, établi en application des articles L. 131-8, L. 232-21 et R. 232-86 du code du sport, remplace toutes les dispositions du règlement relatif à l'exercice du pouvoir disciplinaire en matière de lutte contre le dopage adopté à la suite de la publication du décret n° 2011-58 du 13 janvier 2011 relatif aux sanctions disciplinaires en matière de lutte contre le dopage.

- ❖ Règlement médical de la fédération.

Ce règlement indique notamment

#### **Article 10 : examen médical d'obtention du certificat**

...

Les vaccinations doivent être à jour, répondre aux obligations et aux recommandations.

...

C) La commission médicale recommande un examen cardio-vasculaire préalable approfondi pour tout judoka, de plus de 35 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes, reprenant une activité intense ou participant à des compétitions ou si le judoka présente un ou plusieurs symptômes et/ou facteurs de risques cardio-vasculaires. La répétition de ce bilan cardio-vasculaire sera discutée au cas par cas selon l'avis médical en tenant compte de l'âge, des facteurs de risques cardio-vasculaires, du résultat du précédent bilan cardio-vasculaire et des éventuels symptômes du pratiquant.

...

#### **Article 13 : surveillance et organisation des secours lors des compétitions**

...

Pour les cadettes et cadets et les catégories d'âges inférieures (animations...), toute perte de connaissance, quelle que soit sa cause (commotion cérébrale, shime-waza ou autres) interdit la reprise de la participation à la manifestation sportive en cours.

...

- ❖ Création d'une académie française de judo

Lors de l'assemblée générale de la FFJDA du 19 avril 2015, le président en exercice, Monsieur Jean-Luc ROUGE a présenté le projet de création, à l'initiative fédérale, d'un organisme interne à la fédération ayant pour objet d'étudier, d'analyser, conserver, promouvoir et développer les aspects culturels, historiques et sociétaux, pédagogiques et techniques de l'enseignement et de la pratique du judo, du jujitsu, du kendo et des DA afin de sauvegarder et de transmettre la mémoire des faits qui ont façonné leur histoire depuis leur apparition en France et d'en poursuivre l'étude.

Cet organisme dénommé **Académie Française de Judo** reçoit notamment pour mission de rassembler, de favoriser et de valoriser la production d'études, de contributions, de communications et de parutions de toutes natures traitants des travaux destinés à analyser et enrichir l'enseignement et la pratique des disciplines fédérales ainsi que leur insertion dans la société française et de procéder également à la constitution d'un fonds des documents de toutes natures

produit par les acteurs et les observateurs de l'émergence et du développement de ces disciplines.

## 8. Assemblée générale extraordinaire : modifications des statuts

- ❖ Mise en conformité avec les textes votés à l'AG fédérale.

### Annexe 8-3 du RI fédéral

« Statuts types de comité organisme de proximité »

#### Art 10 : composition du comité directeur

[...] Le mandat du comité directeur expire à la prochaine assemblée générale électorale dès l'élection du nouveau comité directeur ~~au cours des six mois qui suivent les derniers jeux olympiques d'été lors de l'assemblée générale électorale du comité qui précède l'élection du conseil d'administration de la ligue.~~

### *Réouverture de l'assemblée générale ordinaire*

## 9. Elections

- ❖ Comité directeur

- Liste bloquée

	NOMS DES CANDIDATS(ES)	FONCTION	GRADE
Liste 1	BRAUD Eric	Membre	5 D
	DUPUIS Laurent	Membre	4 D
	GOURLIER Claude	Président	2 D
	RAY Marie-Noëlle	Trésorière	1 D
	RIVIÈRE Eliane	Secrétaire G <sup>ale</sup>	1 D

Résultat du vote

Liste 1	505
Nuls	20
Blancs	5
Suffrages exprimés	530

- Candidatures individuelles

NOMS DES CANDIDATS(ES)	GRADE	Nbre de voix	
JARDILLIER Vincent	1 D	495	Elu
LECOQ Joël	1 D	465	Elu
MANSE Martine	3 D	495	Elu
TUSSEAUD Rolande	1 D	495	Elu
Nuls		0	
Blancs		35	

❖ Délégués nationaux

NOMS DES CANDIDATS	GRADE	Nbre de voix	Elu
DUPUIS Laurent	4 D	440	<i>Titulaire</i>
LECOQ Joël	1 D	40	<i>Suppléant</i>
Nuls		45	
Blancs		5	

❖ Délégué régional

NOMS DES CANDIDATS	GRADE	Nbre de voix	Elu
LECOQ Joël	1 D	440	<i>Titulaire</i>
Nuls		45	
Blancs		45	

**10. Désignation des vérificateurs aux comptes**

Cécile BLOT et Didier CARLIER sont désignés pour la prochaine saison.

**11. Informations diverses**

❖ *Culture judo*

Un Livre cadeau, « Être ceinture noire » sera offert à tous les nouveaux promus au grade de 1<sup>er</sup> dan.

## ❖ *Formation*

Quelques aménagements ont été apportés en 2015 pour répondre aux besoins d'encadrement des clubs :

- La transformation du CQP APAM en CQP MAM est effective en 2016
- Un plan de développement de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), en particulier pour les enseignants bénévoles (CFEB CQP MAM)
- La simplification du BPJEPS de 10 UC à 4 UC

### **Le CQP Moniteur d'Arts Martiaux**

- Une durée de la formation aménagée : 195 h
- Des prérogatives élargies des diplômés :
  - \* Autonomie pédagogique,
  - \* Aucune limitation des publics jusqu'au niveau 1<sup>er</sup> dan, hormis les publics scolaires,
  - \* Une limitation du temps de travail annuel à 360 h

**Chaque nouvelle ligue métropolitaine est centre de formation pour le CQP par UC**

### Le plan national de la Validation des Acquis de l'Expérience

- L'ensemble des diplômes judo (CQP, BP, DE, DES) sont accessibles par la VAE
- Des accompagnateurs VAE formés dans toutes les ligues
- Un accès au CQP MAM facilité pour les CFEB (seulement 600 heures à justifier sur les 5 dernières années)
- Trois formules d'accompagnement proposées par toutes les ligues, selon les besoins des candidats.
- Les premiers CQP par VAE délivrés en 2016, un objectif ambitieux en 2017 : 50 CQP MAM par VAE.

### La simplification du BP JEPS en 2016

Le BP JEPS ne nécessitera plus que 4 UC au lieu de 10 UC.

La formation - d'une durée de 900 h dont 600 h en centre de formation - pourra s'effectuer en alternance (club / OF).

- Deux UC (1 et 2) transversales
- Deux UC (3 et 4) spécifiques judo

Des épreuves de certification simplifiées

Une exigence de qualité de l'enseignement préservée !

### Passerelle avec le CQP MAM

2 UC sur 4 obtenues pour les titulaires d'un CQP MAM (ou APAM) Judo-Jujitsu

## 12. Questions diverses

À l'évocation des difficultés rencontrées pour administrer le site web du comité, Pierre MENAND, président de la ligue d'Auvergne, propose de faire intervenir une société spécialisée. En effet, le site régional actuel ne donnant pas vraiment satisfaction, il semblerait préférable de faire appel à des professionnels qui pourraient revoir la conception des deux sites (ligue + comité).

### Remise de récompenses

#### Athlètes Minimes

Juliette DIOLLOT	Yzeure Judo
Océane HELIES	E.J.J. Cusset
Romain LE ROUX	Yzeure Judo
Jillian NGUYEN	J.C. Saint-Pourçain
Bryan SIEGENTHALER	C.S. Cosne

#### Athlètes Cadets

Alexis AZEMA	A.S.P.T.T. Moulins
Antoine DE ROOVER	J.C. Lurcy-Lévis
Clara SADRIN	J.C. Lurcy-Lévis
Elisa AUCLAIR	Yzeure Judo

#### Athlètes Seniors

Armelle GONSARD	J.C. Saint-Pourçain
Manon Da Rocha	J.K.B. Montluçon
Alain SIGNORET	C.S.L.G. Montluçon

#### Jeune Officiel

Benjamin AUPEST	A.S.P.T.T. Moulins
-----------------	--------------------

### Lettre de félicitations de la F.F.J.D.A

#### Dirigeants

Cécile BLOT	A.S.P.T.T. Moulins
Hervé BRILLANT	E.A.M. Dompierre
Laurine CARLIER	Yzeure Judo
Sofiane KOUBA	Yzeure Judo
Charlène PETITJEAN	Yzeure Judo

Après les allocutions des personnalités présentes, l'assistance est conviée à un apéritif d'honneur.

Fin de l'assemblée à 18 heures 30

La Secrétaire

Eliane RIVIÈRE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'E' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Président,

Claude GOURLIER

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'C' followed by several loops and a long horizontal stroke extending to the right.